



MUNICIPALITE DE SAINTE-ANNE-DE-SOREL  
MRC DE PIERRE-DE SAUREL  
PROVINCE DE QUEBEC

# AVIS PUBLIC

## AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR

### Règlement n° 507-2016

**AVIS PUBLIC**, est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel, qu'un règlement portant le n° **507-2016** a été adopté par le conseil municipal à la séance ordinaire du 2 mai 2016 à 19 h 30.

**PRENEZ ÉGALEMENT AVIS** que ledit règlement modifie le règlement n° 443-2009 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1.

**PRENEZ ÉGALEMENT AVIS**, que ledit règlement n° **507-2016** est disponible pour consultation au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Fait et donné à Sainte-Anne-de-Sorel ce 22<sup>e</sup> jour d'août 2016.

Maxime Dauplaise,  
secrétaire-trésorier et directeur général